



Mamoudzou le 10 02 2016

## Préavis de grève illimitée

### La violence et l'insécurité au travail dans les transports Public urbain scolaire à Mayotte

Monsieur le Premier Ministre

Monsieur le Ministre de l'intérieur

Monsieur le Ministre de transports

Monsieur le Préfet de Mayotte

Monsieur le Président du Conseil départemental de Mayotte

Monsieur le Directeur de la Société Matis

Monsieur le représentant du groupement Ouvoimoja

Monsieur le représentant du groupement Tama ya Leo na  
Messo

Monsieur le représentant du groupement l'Avenir des  
transporteurs de Mayotte

Monsieur,

L'augmentation constante de la violence contre les biens et les personnes et la montée d'un sentiment d'insécurité général datent depuis nombreuses années :

Malgré les réponses apportées par les pouvoirs publics et les moyens mis en œuvre, les statistiques de l'insécurité ont enregistré une forte progression continue, dans les transports comme dans toutes les sphères de la société :

Tout autant que la réalité des faits, c'est les sentiments d'insécurité qui pèse aujourd'hui sur l'activité des transports publics, puisque ce sentiment d'une part perturbe fortement le quotidien des transporteurs.

Les conséquences immédiates engendrées sont :

- Les agressions sur le personnel et suivies d'arrêt de travail ou non
- Les agressions sur les élèves, signalées à l'entreprise,
- Le vandalisme des biens des entreprises,
- Les incivilités, qui relèvent de l'absence de respect d'autrui
- Les agitations des élèves aussi génèrent un fort sentiment d'insécurité, sentiment d'étouffement
- L'environnement : l'éclairage, propreté, perceptions sensorielles, olfactives et visuelles.

- La perception et la connaissance des actes de violence
- Les perceptions et réactions à la présence de populations marginales
- Les peurs pour soi, sa famille, de ses réactions aux actes de violence.

Nous ne pouvons laisser faire cela sans réagir :

En préalable, il faut rappeler que les questions d'insécurité, en général, se heurtent à des difficultés diverses de recueil et de connaissance. Il en est de même sur le champ des transports.

Les conséquences psychiques ou physiques des actes de violence ou d'agressivité sur

L'intégrité des personnes sont inacceptables humainement, socialement et économiquement et

Leur retentissement auprès du personnel des entreprises des transports.

Par conséquent, nous appelons l'ensemble des salariés du réseau transports scolaire Halo (conducteurs, médiateurs, contrôleurs et nous appelons les transporteurs de nous rejoindre, sur la seule alternative qui leur permettra de se faire entendre est de se mettre en grève illimitée à partir de Mardi 16 février 2016 à partir de 4h40.

Le présent préavis traite exclusivement de la violence externe exercée à l'encontre des travailleurs des entreprises de transport par des agresseurs extérieurs à la collectivité de travail.

L'USDTL FO UNCP MAYOTTE se tient à votre disposition pour toute négociation et renseignement complémentaire :

EI Anzize Hamidou

Djoumoi Anli (siaka)

Le secrétaire Général

le secrétaire général

**Copie :**

- FO Transports logistique
- UDFO Mayotte
- CGT FO
- Kwezi tv, Mayotte 1<sup>ère</sup>, flash infos etc.

**Contacts:**

USDTL FO UNCP Mayotte

Siaka: 0639693911 ou 0639697502

UDFO Mayotte:

EI Anzize Hamidou

Ou

La Fédération FO transports

Patrice Clos : 0607569653